Une liste commune pour les employeurs aux élections prud'homales du 3 décembre

mercredi 29 octobre 2008, par lpe

Les élections prud'homales auront lieu le **3 décembre prochain**. A cette occasion **160 conseillers seront élus dans les Deux-Sèvres pour 5 ans**, dont 80 conseillers représentant les employeurs.

Cinq organisations patronales, la CGPME, la FDSEA, le MEDEF, l'UNAPL et l'UPA, représentant tous les secteurs d'activité, ont décidé de s'unir pour représenter les listes communes de candidats dans toutes les sections du collège employeur des Conseils de prud'hommes de Niort et de Thouars.

Ces listes sont déposées en Préfecture depuis quelques jours et portent le nom rassembleur **d'Union pour les Droits des Employeurs**.

Leur slogan : « *Pour un véritable équilibre aux Prud'hommes, VOTONS PLUS FORT !* »

Face à la complexité croissante du droit du travail et à l'importance des répercussions des décisions prud'homales sur la vie des entreprises, il est essentiel de voter pour des candidats engagés.

Voir le site de la liste d'union : www.droitsdesemployeurs.net